

MOONSHAKER PRÉSENTE

QUINZAINE
DES CINÉASTES
CANNES 2023
FILM D'OUVERTURE

LE PROCÈS GOLDMAN

UN FILM DE CÉDRIC KAHN

AVEC ARIEH WORTHALTER, ARTHUR HARARI

2023 • FRANCE • COULEUR • FORMATS : 1 :33 - 5.1 • DURÉE : 115 MIN

Distribution

CINEART
72-74, rue de Namur
1000 Bruxelles
www.cineart.be

Relations Presse

Heidi Vermander
T. 0475 62 10 13
heidi@cineart.be



En novembre 1975, débute le deuxième procès de Pierre Goldman, militant d'extrême gauche, condamné en première instance à la réclusion criminelle à perpétuité pour quatre braquages à main armée, dont un ayant entraîné la mort de deux pharmaciennes. Il clame son innocence dans cette dernière affaire et devient en quelques semaines l'icône de la gauche intellectuelle. Georges Kiejman, jeune avocat, assure sa défense. Mais très vite, leurs rapports se tendent. Goldman, insaisissable et provocateur, risque la peine capitale et rend l'issue du procès incertaine.

ENTRETIEN AVEC CÉDRIC KAHN

Nous tenons à votre discrétion pour ne pas dévoiler la fin du film afin que les spectateurs puissent la découvrir par eux-mêmes

Quelle est la genèse de ce film ?

J'ai découvert Pierre Goldman, il y a une quinzaine d'années par son livre, *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*. Ce qui me saute aux yeux, ce n'est pas son innocence, c'est sa langue, extraordinaire. Son style, sa dialectique, sa pensée. Je me dis qu'il faut faire quelque chose de ce livre, au cinéma. Il me semble que la grande œuvre de Goldman, c'est son acquittement, dont le livre est le catalyseur. La gauche de l'époque s'est emballée pour cet ouvrage, a organisé des comités de soutien, ce qui a créé un contexte très particulier au second procès. En-dehors de cela, la vie de Goldman, c'est une série d'échecs, de drames, de renoncements. J'écarte donc la piste d'un biopic et je me dis que le film à faire, c'est le procès.

Comment l'idée du film refait-elle surface ?

Le projet se réactive par la rencontre fortuite avec la scénariste Nathalie Herzberg, avec qui j'avais été en contact au moment où j'avais découvert le livre et qui avait même commencé un travail de documentation à cette époque. Le lendemain de cette rencontre, je me dis qu'il faut baser ce film sur le second procès ! J'appelle Nathalie, on boit un café, elle est archi-partante ! Elle réactive ses réseaux : Michael Prazan (auteur d'une biographie de Goldman), Georges Kiejman et Francis Chouraqui, ses avocats... Puis, Nathalie s'attèle seule à la reconstitution du procès avec des articles de journaux, un travail de fourmi de plus de 300 pages ! Une sorte de bloc de glaise à sculpter. On s'est ensuite enfermés tous les deux et on a écrit le scénario à partir de toute cette matière en respectant plus ou moins la scénarisation naturelle du procès.

Les dialogues sont-ils fidèles aux minutes du procès ou avez-vous réécrit un peu ?

D'abord, on a mélangé les deux procès. On a pioché aussi dans son livre, on a intégré des éléments qui ont été découverts après le procès... On a pris pas mal de libertés, mais en même temps, on est restés très fidèles : la plaidoirie de Kiejman est quasiment la même au mot près, celle de l'avocat général aussi.

Ce film n'est-il pas autant sur la complexité de rendre la justice que sur Goldman ?

Complètement, c'est ce qui m'a passionné. Je voulais que le spectateur soit dans la peau d'un juré et qu'il puisse au fur et à mesure des débats se forger sa propre opinion.

Faute de preuves, et c'est le cas de l'affaire Goldman, il ne reste que le langage. Le langage dans l'arène d'un procès sert à fabriquer du point de vue, de la conviction, et c'est vertigineux ! Un procès, c'est un match de langage, c'est de la pure dialectique. Le sujet de ce film, c'est la dialectique.

Le livre de Goldman ne t'avait pas convaincu de son innocence : en voyant le film, on en est convaincu, grâce à son charisme, mais aussi à l'intensité et la conviction de son interprète, Arieh Worthalter.

Goldman dit « je suis innocent parce que je suis innocent ». Cette phrase était mon premier titre pour le film. J'ai renoncé parce que ç'aurait été un titre trop abstrait, mais quelle phrase ! Mais ce que tu dis sur Arieh est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un acteur. Arieh est tellement habité qu'il nous donne accès à toute la complexité de Goldman. En abordant le rôle, il ne m'a posé qu'une seule question : il est innocent, ou pas ? Je n'avais pas de réponse, car c'est la question du film. Mais j'ai dit à Arieh que pour lui, il n'y avait pas d'hésitation à avoir : il devait le jouer innocent.

Le dialogue du début entre Kiejman et Chou-raqui est-il inventé ?

Oui. C'est une scène imaginaire. Ce qui est vrai, ce sont les lettres : Goldman a vraiment voulu le vivre à une semaine du procès. Kiejman l'a défendu dans ce contexte d'hostilité et de défiance et ça ne fait qu'augmenter son mérite.

Le style épuré de la mise en scène était-il pensé dès le début ?

C'était inscrit dans le projet dès le départ ! Quand j'ai parlé à Nathalie Herzberg et à Benjamin Eloulouf, le producteur, d'un film basé uniquement sur le procès, ça signifiait aussi pour moi naturellement pas de musique, pas de flashbacks, « à l'os ». Ce n'était pas pour des raisons cinématographiques mais éthiques. Si on avait commencé à mettre des flashbacks ou de la musique, on aurait créé du point de vue, de l'empathie. Or, je voulais que le spectateur soit dans la position du juré. La forme devait donc être la plus sèche possible. Dans ce film, il n'y avait pas d'espace pour la fioriture. C'est le sujet qui a dicté la forme. Je voulais montrer l'art oratoire d'un procès et la difficulté de rendre la justice. Ce qui est intéressant dans l'affaire Goldman, c'est qu'elle n'est, au fond, pas élucidée. Ce qui m'a intéressé, c'est que la vérité nous échappe, voire même que différentes vérités se télescopent. Les témoins sont tous troublants, qu'ils soient à charge ou à décharge. Chacun est heurté dans sa conviction. Un procès, ce sont des vérités et des vies au mètre carré. Le jeune veuf qui raconte comment il a retrouvé sa femme ensanglantée n'apporte rien de décisif au dossier, mais il est bouleversant.

Le Procès Goldman raconte une affaire remontant à cinquante ans et pourtant, le film résonne fortement avec aujourd'hui. Par exemple sur la question de la police.

Pendant l'écriture, ça nous est apparu flagrant que la sociologie de l'époque était la même qu'aujourd'hui. La société est fracturée de la même manière entre l'extrême-gauche et l'extrême-droite. Sur la police, Goldman est très radical alors que Kiejman représente une pensée plus centrée : il dit en gros que certains policiers sont racistes, mais que l'institution ne l'est pas. Quant à l'avocat de la partie civile, il dit qu'il parle au nom de la France, la vraie, celle des honnêtes gens, face à l'intelligentsia parisienne d'extrême-gauche, ça résonne aussi : l'idée de l'élite contre le peuple, Paris contre la province, etc., tout y était déjà.

Le film résonne aussi parce qu'il montre la complexité nécessaire de la justice, à une époque où la justice expéditive des réseaux sociaux fait des dégâts.

Je pense que de tout temps, le commentaire journalistique a eu une influence sur l'issue des débats. Ce qui se passe à l'extérieur du tribunal a une influence sur les décisions des jurés. Dans le cas de Goldman, c'est évident : on a lu toute la presse de l'époque, elle avait clairement pris fait et cause pour lui. Si la presse s'était emballée dans le sens inverse, contre Goldman, il n'aurait peut-être pas été disculpé des deux meurtres. L'engagement de Simone Signoret, de Régis Debray, des *people* de l'époque, tout cela a joué, c'est évident.

Ce qui est sûr, c'est que je déteste le tribunal médiatique, qu'il se tienne dans la presse ou sur Internet. Il existe plein de militants de diverses causes qui considèrent que la justice ne fait pas son boulot et qui ont recours au lynchage médiatique. Je trouve ça très dangereux. Quand une affaire sort, c'est fini, la personne accusée est grillée, définitivement morte socialement, qu'elle soit coupable ou innocente.

Sur ce plan, le film est un hommage puissant à l'état de droit. La justice en tant qu'institution de notre démocratie ne sort-elle pas grandie de ce film, même si ce procès possède aussi ses zones d'ombre ?

La justice, je ne sais pas, mais ceux qui la rendent, oui sûrement. Goldman a été disculpé faute de preuves et de ce point de vue-là, c'est indiscutable.

Dans ce théâtre de la justice, Pierre Goldman est un « acteur » sensationnel, une « star ».

Je voulais que le spectateur soit dans le doute par rapport à lui. Mais je voulais lui donner sa chance. Les figurants dans la salle ne connaissaient pas le scénario, et on a tourné dans l'ordre chronologique du procès. À mi-tournage, j'ai demandé à quelqu'un de faire un micro-trottoir avec des interviews des spectateurs dans la salle de tribunal. On leur demandait si pour eux, Goldman était innocent ou coupable. Très souvent, ils répondaient qu'ils avaient envie qu'il soit innocent. Cette réponse, c'est la définition du charisme. Goldman avait ce charisme qui embarquait les gens. Ce qui est incroyable, c'est que Goldman a embarqué tout le monde il y a cinquante ans, et qu'Arieh réussit à embarquer tout le monde aujourd'hui ! La magie de Goldman a réopéré !

Une autre question importante du film, c'est la judéité.

La judéité, oui, mais je dirais surtout la question d'être « un enfant de la Shoah », comme Goldman se définissait. C'est là évidemment un aspect très important de son histoire. La question se cristallise dans l'antagonisme entre Goldman et Kiejman, qui sont deux enfants de la Shoah, mais avec deux destins diamétralement opposés. Goldman était le « Juif maudit » et Kiejman le « Juif résilient ». Kiejman a transformé son origine en puissance positive de réussite. Les deux étaient aussi des enfants de Juifs communistes, leurs parents étaient sortis de la religion. C'est ce que raconte le père, Alter, sur la mère biologique de Pierre : élevée par des Juifs pieux, elle est devenue militante communiste. Cet éloignement de la religion au nom de l'idéal communiste, c'est fondamental dans l'histoire des Juifs ashkénazes de Pologne. Puis du communisme à la résistance, il n'y avait

qu'un pas. Goldman le dit : « je voulais être comme mes parents, un héros, c'est pour cela que je suis parti faire la guérilla au Venezuela... ». Il était écrasé par l'histoire de ses parents, il en était l'héritier, mais sans le contexte, et avec beaucoup de failles dans sa personnalité. Beaucoup de gens issus de cette histoire ont eu des destins compliqués.

Goldman dit à un moment « nègre et juif, c'est la même chose ». Ça aussi, ça résonne.

Goldman était très en avance sur cette question de la concurrence mémorielle. Tout de suite, il avait compris la proximité entre tous les opprimés. D'ailleurs, il ne vivait qu'avec des Noirs, comme je le montre dans le film. Ça élargit le film et les questions que soulève ce procès. C'est important, je n'aurais pas voulu faire un film strictement juéo-juif. Goldman disait de lui-même qu'il était un Juif noir.



Tu as respecté la terminologie de l'époque avec le mot « nègre » qui pourrait être mal reçu aujourd'hui. Mais, il est prononcé par Goldman dans son sens noble, dans la lignée de Césaire ou Senghor.

J'ai beaucoup hésité, mais j'ai fait le choix de rester fidèle à la parole de Goldman. Dans son livre, il écrit « je rêvais que mes enfants soient des juifs au sang nègre ». Phrase magnifique.

Visuellement, le film se passe en huis clos, comme sur une scène de théâtre. Dans ce contexte particulier, comment s'est passé le travail avec ton chef opérateur, Patrick Ghiringhelli ?

Le dispositif du tournage était le suivant : salle pleine, tournage très court, réactions du public en direct, trois caméras en permanence. On était entre un tournage classique et une captation. Je n'ai jamais mis en scène les réactions du public. J'ai juste donné à chaque groupe une indication de départ : vous, vous êtes les gauchistes fans de Goldman, vous, vous êtes les potes antillais, vous, vous êtes les victimes accablées, vous, vous êtes côté flics... et c'est tout. Je n'ai rien dit de plus, chacun suivait les débats et réagissait en fonction du groupe auquel il appartenait. J'entendais à l'oreille et à l'intensité les réactions, si les comédiens étaient bons ou pas. Du vrai direct !

Le décor a été entièrement fabriqué sur un terrain de tennis. C'était éclairé en haut par une verrière, en lumière naturelle. On faisait beaucoup de prises pour pouvoir filmer tout le monde, chaque séquence a été tournée en moyenne entre vingt et trente fois ! A chaque prise, on replaçait les caméras pour filmer ce qu'on n'avait pas encore filmé. Moi, je regardais mes trois écrans et je dirigeais chaque cadreur en live avec un dispositif d'oreillette. J'étais un peu dans la position d'un réalisateur de direct sportif ! La mise en scène dépend finalement beaucoup de ce qu'on met en place en amont. Avec le temps, je finis par croire plus au dispositif qu'à la mise en scène.

Tu avais donc beaucoup de matériau à trier et rythmer avec ton monteur, le grand Yann Dedet ?

On avait des rushes à n'en plus finir, on était découragés avant de commencer ! On s'y est mis tranquillement, on a tout regardé avec nos trois écrans en parallèle. On disait « caméra B, caméra A, etc. ». On a présélectionné tous les morceaux qui nous intéressaient, et à partir de cette matière, on a commencé le montage. Un travail ultra-minutieux, parce que privilégier la parole s'est avéré un

énorme travail. Il fallait trouver le point d'équilibre de l'image pour que l'écoute soit parfaite. On a beaucoup monté en fermant les yeux.

On a fait ça main dans la main avec Yann, le partenaire idéal.

Il me semble que la force du film vient aussi des acteurs, tous extraordinaires, des premiers rôles aux figurants.

Avec Antoine Carrard, mon directeur de casting, c'était évident que la crédibilité de la reconstitution du procès découlerait du fait qu'il n'y ait aucun acteur connu dans le film sans hiérarchie entre les figurants, les silhouettes et les acteurs. Un tournage communiste !

Comment as-tu choisi Arieh ?

Au bout de trois phrases en lecture, j'aurais pu lui dire « arrête, c'est bon ! ». C'était une évidence. Il avait tout pour jouer Goldman : le physique, l'intellect, la puissance. Le mot qui me vient spontanément pour résumer le travail d'Arieh, c'est la densité. Dans tout ce qu'il fait, il amène cette densité. On le voit dès le premier plan, quand il est assis dans sa cellule, les yeux en l'air. Ce que j'aimais aussi, c'est qu'on l'entend avant de le voir, grâce à ses lettres. On entend la parole du personnage et on comprend sa psyché complexe avant même de voir son visage. Comme si la voix du vrai Goldman précédait l'acteur. Et Arieh donne un corps et un visage très convaincants à cette voix. Pendant le tournage, il était très autonome, je n'ai pas eu besoin de lui donner beaucoup d'indications. Je dirais de lui qu'il a joué Goldman avec sa propre histoire.

Georges Kiejman est joué par Arthur Harari, un cinéaste-acteur, comme toi. Il ressemble physiquement à Kiejman et fait lui aussi un travail magnifique.

Comme Kiejman, Arthur est un aigle physiquement et dans la pensée. Il est éloquent, précis, cérébral. Je pense qu'il donne un portrait très fidèle de ce qu'était Kiejman : grande intelligence, contrôle de ses émotions. On s'est rencontrés en plein confinement, sur un banc de square. J'ai vu mentalement son visage s'emboîter dans celui de Kiejman. Georges Kiejman nous a ouvert sa porte, raconté son procès, exprimé sa bienveillance. Il nous a quitté il y a quelques jours. J'espère que le film rend hommage à son talent et son intelligence.

Nicolas Briançon joue l'avocat Garraud, qui défend brillamment le camp de la police et des victimes.

Il jouait le méchant dans un de mes films, L'Avion. Lui aussi était évident pour moi. C'est un acteur au sens noble du terme ce qui est parfait pour jouer un avocat. Mais ils sont tous très bons. Stéphane Guérin-Tillié qui joue le président, Aurélien Chaussade qui joue l'avocat général... Ils ont des partitions très denses et s'en sortent remarquablement.

Les deux autres avocats de Goldman sont aussi très bons, et Chloé Lecerf qui joue l'épouse de Goldman est bouleversante...

J'ai le sentiment qu'elle défendait quelque chose au-delà du rôle, tout comme Arieh : un honneur, une histoire... Ce n'est pas rien de jouer une femme noire confrontée à la justice des Blancs. Maxime Tshibangu, qui joue Lautric, est également formidable, très émouvant, il fait partie de la troupe de théâtre de Joël Pommerat. Paul Jeanson, qui joue l'agent qui s'est fait tirer dessus, est tout aussi convaincant. Priscilla Martin, qui joue la jeune femme qui se fait rabaisser par Kiejman dans une séquence où passent le mépris de classe et la domination masculine, est incroyable également. Sa scène est un plan-séquence de six minutes.

Jerzy Radziwilowicz, qui joue Alter Goldman, est venu exprès de Pologne pour faire ce film : il avait une seule scène et il est resté trois semaines sur une banquette ! J'imagine qu'il a accepté ce rôle, parce qu'il y avait un truc fort à défendre. Sa scène est la pierre angulaire du film.

On a eu des acteurs qui viennent de tout horizons et un véritable effet de troupe.

Les figurants qui n'ont pas de texte sont bons aussi.

Oui. Ulysse Dutilloy, qui fait Jean-Jacques Goldman, a pris son rôle très au sérieux. La femme qui joue la belle-mère de Pierre Goldman, Ruth, est très émouvante, juste par les regards. Le groupe des Antillais, le sosie de Régis Debray, etc. Impossible de citer tout le monde, mais ils sont tous essentiels au film.

Ce qui frappe, c'est que ce film très épuré, presque minimaliste, revêt pourtant une densité thématique extrêmement forte.

Ce film parle de la justice, de sa complexité, il parle des enfants de la Shoah, de la condition noire, mais aussi des petits Blancs, ceux qui se sentent rabaisés, méprisés parce qu'ils n'ont pas les mots. Eux aussi ont le droit à leur vérité, au respect de ce qu'ils ont vécu. Je n'aime pas beaucoup les idées de Garraud, l'avocat des victimes, mais il faut reconnaître qu'il dit parfois des choses assez justes. Ce procès était un microcosme précis de la société française de l'époque, une époque où la justice était blanche et masculine, et d'une certaine manière rien n'a vraiment changé.

CÉDRIC KAHN



©CAROLE BELLAICHE

Cédric Kahn débute comme stagiaire-monteur pour le film *Sous le soleil de Satan* de Maurice Pialat puis réalise son premier court métrage *Les Dernières Heures du millénaire* en 1990. Deux ans plus tard, il présente en avant-première au Festival Premiers Plans son premier long métrage *Bar des rails* qui sera ensuite sélectionné à la Semaine de la Critique de Venise, puis reçoit le prix Jean Vigo avec son film suivant *Trop de bonheur* et le Prix Louis-Delluc avec *L'Ennui* en 1998. Il est en compétition au Festival de Cannes en 2001 avec *Roberto Succo* puis réalise *Feux rouges* avec Carole Bouquet et Jean-Pierre Darroussin qui est présenté en compétition officielle à la Berlinale, *L'Avion* avec Vincent Lindon et Isabelle Carré, *Les Regrets* avec Valeria Bruni-Tedeschi et Yvan Attal et *Une vie meilleure* avec Guillaume Canet et Leïla Bekhti. Après une première expérience d'acteur dans *N'oublie pas que tu vas mourir* de Xavier Beauvois, on le retrouve vingt ans plus

tard dans *Alyah* et *Les Anarchistes* d'Elie Wajeman, *Tirez la langue*, *Mademoiselle* d'Axelle Ropert, *Un homme à la hauteur* de Laurent Tirard et *L'Économie du couple* de Joachim Lafosse. En 2014, il obtient le Prix spécial du Jury au Festival de San Sebastián pour son film *Vie sauvage* avec Mathieu Kassovitz et en 2018, son acteur principal remporte l'Ours d'argent du meilleur comédien au Festival de Berlin pour son film *La Prière*. On a pu le voir aussi dans *Cold War* de Pawel Pawlikowski, dans *Marche ou crève* de Margaux Bonhomme et dans la série *Dix pour cent* dans lequel il joue son propre rôle aux côtés d'Isabelle Huppert. Son onzième long métrage, *Fête de Famille* avec Catherine Deneuve et Emmanuelle Béart est sorti en 2019. Récemment, il a réalisé *Making-of* avec Jonathan Cohen, Denis Podalydès et Stefan Crepon et *Le procès Goldman* avec Arieh Worthalter et Arthur Harari.

CÉDRIC KAHN

FILMOGRAPHIE

RÉALISATEUR ET AUTEUR LONGS MÉTRAGES

- 2023 **MAKING OF**
- 2023 **LE PROCÈS GOLDMAN** - *Festival de Cannes 2023, Ouverture Quinzaine des cinéastes*
- 2019 **FETE DE FAMILLE**
- 2018 **LA PRIERE** - *Berlinale 2018, Compétition Officielle. Ours d'Argent pour le prix d'interprétation masculine pour Anthony Bajon*
- 2014 **VIE SAUVAGE**
Prix spécial du jury au Festival de San Sebastian
- 2012 **UNE VIE MEILLEURE**
Prix d'interprétation masculine pour Guillaume CANET au Festival International du Film de Rome
- 2009 **LES REGRETS**
- 2005 **L'AVION**
- 2004 **FEUX ROUGES** - *Berlinale 2004, Compétition Officielle*
- 2001 **ROBERTO SUCCO** - *Festival de Cannes 2001, Compétition Officielle*
- 1998 **L'ENNUI** - *Sélection au Festival de Venise 1998, Prix Louis Delluc*
- 1994 **TROP DE BONHEUR** - *Festival de Cannes 1994, Cinéma en France, Prix Jean Vigo, Prix de la jeunesse*
- 1992 **BAR DES RAILS**

RÉALISATEUR ET AUTEUR COURT MÉTRAGE

- 1990 **LES DERNIERES HEURES DU MILLENAIRE**

AUTEUR LONGS MÉTRAGES

- 1992 **LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL** - Laurence FERREIRA BARBOSA
Prix Cyril Collard 1993, Prix Georges et Ruta Sedoul, Prix cinéma Glaces Gervais 1994

- 1990 **OUTRE MER** - Brigitte ROUAN

RÉALISATEUR ET AUTEUR TÉLÉVISION

- 1996 **CULPABILITE ZERO**

- 1992 **TOUS LES GARCONS ET LES FILLES DE LEUR ÂGE** ÉPISODE "BONHEUR"
Prix de la jeunesse Festival de Cannes 1994, Prix Jean Vigo 1994

ARTISTE INTERPRÈTE LONGS MÉTRAGES

- 2019 **FETE DE FAMILLE** - Cédric KAHN

- 2018 **COLD WAR** - Pawel PAWLIKOWSKI
Prix de la mise en scène, Festival de Cannes 2018

- 2018 **MARCHE OU CREVE** - Margaux BONHOMME

- 2016 **L'ÉCONOMIE DU COUPLE**
Joachim LAFOSSE

- 2016 **UN HOMME À LA HAUTEUR**
Laurent TIRARD

- 2015 **LES ANARCHISTES** - Élie WAJEMAN

- 2013 **TIREZ LA LANGUE MADEMOISELLE**
Axelle ROPERT

- 2012 **ALYAH** - Elie WAJEMAN

- 1996 **N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR**
Xavier BEAUVOIS
Prix du Jury, Festival de Cannes 1995

ARTISTE INTERPRÈTE SÉRIE TÉLÉVISÉE

- 2018 **DIX POUR CENT** - Marc FITOUSSI

LISTE ARTISTIQUE

Pierre GOLDMAN	Arieh WORTHALTER
Maître KIEJMAN	Arthur HARARI
Le président	Stéphan GUÉRIN-TILLIÉ
Maître GARAUD	Nicolas BRIANÇON
L'avocat général	Aurélien CHAUSSADE
Maître BARTOLI	Christian MAZZUCHINI
Maître CHOURAQUI	Jeremy LEWIN
Alter GOLDMAN	Jerzy RADZIWILOWICZ
Christiane	Chloé LECERF
La psychiatre	Laetitia MASSON
Commissaire JOBARD	Didier BORGA
Le jeune veuf	Arthur VERRET
Madame CARREL	Priscilla LOPES
L'agent QUINET	Paul JEANSON
Mademoiselle LECOQ	Prescillia MARTIN
Docteur PLUVINAGE	Xavier AUBERT
Commissaire LECLERC	François FAVRAT
Inspecteur GOUSSARD	Romain PARENT
Oswaldo BARETTO	Lucas OLMEDO
Joël LAUTRIC	Maxime TSHIBANGU

LISTE TECHNIQUE

Réalisateur	Cédric KAHN
Producteur	Benjamin ELALOUF
Scénario et dialogues	Nathalie HERTZBERG et Cédric KAHN
Casting	Antoine CARRARD
Directeur de la photographie	Patrick GHIRINGHELLI
Montage	Yann DEDET
Son	Erwan KERZANET, Sylvain MALBRANT et Olivier GUILLAUME
Étalonnage	Yov MOOR
Directrice de postproduction	Delphine PASSANT
Décors	Guillaume DEVIERCY
Cheffe costumière	Alice CAMBOURNAC
Coiffures	Gérald PORTENART
1er assistant mise en scène	Romarc THOMAS
Régisseur général	Charles MIAMBANZILA
Directeur de production	Damien SAUSSOL
Production associée	Nathalie DENNES
Production	MOONSHAKER
Coproduction	TROPDEBONHEUR PRODUCTIONS
Avec le soutien de	Canal + / Ciné + / CNC / Cinéimage 17 / Indefilms 11 / SG Image 2021
Formats	Numérique
Distribution France	Ad Vitam

© 2023 - MOONSHAKER - TROPDEBONHEUR PRODUCTIONS